



## COPIE DE RÉSOLUTION MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLESSISVILLE

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville, tenue le 3 septembre 2013, à 20 h, au bureau municipal, 290 route 165 Sud et à laquelle étaient présents les membres du conseil.

Sont présents : Mmes Claire T. Vigneault, Sylvie Tremblay, Danielle Gagnon, Ghislaine F. Pellerin, M. Guy Fortier, M. Luc Vigneault formant quorum sous la présidence du maire M. Alain Dubois.

Est également présente Johanne Dubois, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### RÉSOLUTION NO 132-09-13

#### Signature – Entente Loisirs

ATTENDU que les parties désirent convenir d'une entente afin de partager, au bénéfice de leur population respective, certaines activités et structures de loisir – volet sportif

ATTENDU que les parties partagent une vision d'équité sociale pour leur population respective ;

**Il est proposé par** M. Guy Fortier et résolu que le conseil municipal de la paroisse de Plessisville autorise le maire et la secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité l'entente concernant les infrastructures (volet sportif en loisirs avec la Ville de Plessisville).

Adopté à l'unanimité des conseillers



